

biens ; il a droit à la sollicitude et au respect de la souveraineté, qui n'existe pas pour elle-même, mais pour la communauté ; il a droit à son droit d'associé ; il est une molécule vivante de l'organisme vivant dont il fait partie ; à ce titre, il doit exercer une influence, remplir une fonction, et si obscure que soit cette fonction, elle est réelle. Il a droit de suffrage dans les consultations nationales. Les démocraties font tout dépendre du nombre ; elles prennent la justice pour rien ; elles sont insensées, en flattant les masses, en leur sacrifiant les classes éclairées, qui partont et toujours forment une aristocratie nécessaire à la santé des nations, autant que le cerveau et autres parties nobles le sont à la santé du corps ; elles abaissent de gaieté de cœur, par intérêt ou par passion, l'âme sociale et les destinées de la patrie. Sur ce point, les leçons de l'histoire ne manquent pas. Les gouvernements tempérés, qui font entrer dans leur synthèse toutes les classes de la société, et qui se composent de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, ces gouvernements, plus sages, plus durables, et au fond plus équitables que les autres, n'exagèrent pas les prérogatives des citoyens, en leur accordant les droits qu'ils tirent de la nature, dans une juste mesure. Car la patrie appartient à tous et à chacun : c'est la chose commune, où les forts et les humbles ont versé leur part contributive, les uns avec du génie, les autres avec leur travail, tous avec leurs douleurs ; elle est faite de grandeurs et de misères ; le passé, le présent et l'avenir s'y rencontrent en s'embrassant. Il est juste que les avantages comme les charges se distribuent entre les enfants d'une même mère, et cela malgré les inégalités qui règnent parmi les conditions sociales. Quand la souveraineté viole la justice distributive, qu'elle favorise les monopoles formés avec les dépouilles des faibles au profit d'une caste, la loi de nature est déchirée ; le citoyen lésé peut réclamer son droit, et élever jusqu'au ciel sa protestation indignée. Le droit ne se laisse pas étrangler sans pousser une plainte.

Il y a un droit pour chaque existence humaine, comme il y a une goutte de rosée pour chaque plante, et un grain de mil pour chaque oiseau. En évitant l'orgueil, nous avons le juste sentiment de notre dignité ; et nous voulons vivre de notre droit, non pas d'aumônes, ni de privilèges, qui en réalité ne sont qu'une